

Quand Serge Dassault surveillait ses « loustics » au Maroc

par ÉMELINE CAZI & SIMON PIEL

Un curieux déjeuner s'est tenu jeudi 14 février 2013, au « Rond-point », le siège du groupe Dassault. Serge Dassault et Jean-Pierre Bechter, son successeur à la mairie de Corbeil-Essonnes (Essonne), ont convié à leur table Riad Ramzi, le numéro 2 de l'ambassade du Maroc à Paris. Officiellement, il est question de la vente d'avions F16 et du Rafale. Officieusement, on aurait aussi parlé de Corbeil, de ces « loustics » qui font chanter l'industriel et sénateur UMP – et du moyen de les réduire au silence.

Quand Serge Dassault surveillait ses « loustics » au Maroc
Un habitant de Corbeil a porté plainte pour « association de malfaiteurs » contre le sénateur UMP



Les faits dénoncés
exercent le portrait
de victime
que s'efforcent
de brosser les conseils
de Serge Dassault

« C'est un déjeuner d'adieu... » Serge Dassault, sénateur UMP, se présente à la mairie de Corbeil-Essonnes (Essonne) pour annoncer son départ. Il est entouré de ses proches, dont Jean-Pierre Bechter, son successeur à la mairie. Le déjeuner est officiellement consacré à la vente d'avions F16 et du Rafale. Mais, officieusement, on aurait aussi parlé de Corbeil, de ces « loustics » qui font chanter l'industriel et sénateur UMP – et du moyen de les réduire au silence.

C'est en apprenant l'existence du plan échafaudé par Serge Dassault et son entourage que Fatah Hou, l'un de ces « loustics », a déposé plainte vendredi 3 janvier pour « association de malfaiteurs » et « collecte de données à caractère personnel ». Son avocate Marie Dosé dénonce le projet qui visait à « faire interpellier [son client] par la police marocaine (...) et le faire incarcérer arbitrairement au Maroc » lors de l'un de ses nombreux voyages sur place. Ce projet est révélé par des écoutes téléphoniques entre les mains des juges qui enquêtent sur le système Dassault.

Fatah Hou est l'un de ceux qui a voulu dénoncer les pratiques présumées d'achats de votes à Corbeil. Cinq jours après ce déjeuner au Rond-point, il se faisait tirer dessus par Younes Bounouara, l'un des proches de l'avionneur, en plein centre-ville de Corbeil. En apprenant la nouvelle, Serge Dassault a ri, relève Marie Dosé dans sa plainte. « Il fit mine d'avoir envie d'envoyer des fleurs à la victime avant d'éclater de rire. » « J'ai ri, c'est comme cela », a expliqué Serge Dassault aux policiers. Mais « à l'heure d'aujourd'hui, il ne nous fait plus chier », ajoute l'industriel.

EXPLICATIONS CONFUSES DE M. DASSAULT SUR LE DÉJEUNER

Le maire de Corbeil, Jean-Pierre Bechter, a veillé avec une attention toute particulière à la préparation de ce déjeuner. La veille, il a téléphoné à Machiré Gassama, le directeur du service de la jeunesse et des sports de Corbeil, pour lui rappeler de lui envoyer au plus vite « les noms et les adresses précises des deux loustics et les téléphones (...). On a monté le déjeuner pour ça, hein », insiste-t-il. Le soir même, il lui faisait un compte rendu détaillé de cette rencontre.

Le conseiller de l'ambassadeur s'est montré compréhensif, explique-t-il. « *Le mec, il se poulérait les babines (...) : "Oui, oui, oui, on va s'en occuper, Monsieur Dassault, ne vous inquiétez pas, (...) ces gens-là vous font chanter."* » Le « *nouvel ambassadeur, vous serez content de l'entendre, c'est l'ancien ministre de l'intérieur* », poursuit M. Bechter dans un rire. « *Je sens que quand ils vont arriver au Maroc, ils vont être surpris de l'accueil à la descente de l'avion.* » « *Ça, c'est une bonne nouvelle (...), ça nous enlèvera une épine, hein* », s'enchant Gassama. « *Oh putain, ça, c'est vrai*, répond le maire. *C'est les trois derniers emmerdeurs hein quand même.* »

Les explications de Serge Dassault sur ce déjeuner furent pour le moins confuses. Il était question « *qu'ils aillent au Maroc dans leur famille et qu'on n'en entende plus parler à Corbeil. C'est ce que je comprends dans ce que vous me dites* », essaie l'industriel. « *Si Fatah Hou avait été au Maroc, ça lui aurait évité de se faire tirer dessus.* »

« UNE HISTOIRE DE VISA »

C'était une tentative de « *médiation* » avec les parents des « *loustics* » parce que « *les enfants déconnaient* », rien d'autre, assure le directeur de la jeunesse de Corbeil. Les « *noms et les adresses des deux loustics et les téléphones* » ? « *Une histoire de visa* », répond Jean-Pierre Bechter, qui confirme tout de même que « *l'organigramme des réseaux de nuisance sur Corbeil* » retrouvé dans son bureau et sur lequel figure le nom de Fatah Hou était la liste des « *emmerdeurs qui nuisaient à Serge Dassault et à moi-même dans le cadre de nos activités à Corbeil-Essonnes* ».

Younes Bounouara, l'homme qui a tiré sur Fatah Hou le 19 février 2013, avait lui les idées un peu plus claires. Il n'était pas présent au déjeuner, mais Machiré Gassama l'avait prévenu que « *Fatah [aurait] des problèmes avec la police marocaine* ». « *J'ai l'impression qu'ils allaient les faire arrêter pour racket au Maroc (...), [parce que] la police française ne faisait rien. (...) Si les gens rackettent des amis du roi du Maroc, ça paraît évident que si c'est des Marocains, il va les remettre à leur place.* »

Les faits dénoncés par Fatah Hou et son avocate écornent le portrait de victime que s'efforcent de brosser depuis quelques semaines les conseils de Serge Dassault. La date retenue pour leur dépôt de plainte n'a rien d'anodin. Mercredi 8 janvier, le bureau du Sénat doit se prononcer sur la demande de levée d'immunité parlementaire de Serge Dassault. Les juges parisiens qui enquêtent sur le système présumé d'achats de vote souhaitent entendre l'ancien maire de Corbeil en garde à vue. Le procureur de Paris a rendu un avis favorable et soutient la requête des magistrats

La réaction du camp Dassault ne s'est pas fait attendre. Lundi après-midi, ses avocats M^{es} Pierre Haïk et Jean Veil dénonçaient une « *instrumentalisation judiciaire* » et ont actualisé la plainte déposée début novembre 2013 pour « *chantage, menace* » et « *tentative d'extorsion de fonds* ».

MM. Dassault et Bechter ont reçu une vingtaine de SMS de « *maîtres chanteurs* » pendant les fêtes. « *Pour vous souhaiter un bon Noël, sachez qu'une plainte sera déposée (...) pour tentative d'enlèvement (...). Il n'y a que vous qui puissiez arrêter l'engrenage de cette histoire qui sera votre fin.* » Jean-Pierre Bechter fut prié « *de rendre la raison à SD [Serge Dassault]* », sinon « *plus de mairie et certainement dans un avenir proche case prison* ».

Le 3 janvier, René, un autre « loustic », « fatigué », et « qui ne demande que d'être votre ami », supplie Serge Dassault de lui accorder « une discussion à coeur ouvert en tête-à-tête comme nous le faisons dans le passé » pour « une paix amicale et définitive ». « C'est toujours la même histoire. À chaque fois que M. Dassault est gêné judiciairement, il dépose plainte pour menaces », ironise **Marie Dosé**. □